

BULLETIN & ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ROYALE D'ENTOMOLOGIE
DE BELGIQUE

Association sans but lucratif, fondée le 9 avril 1855

Publié avec le concours du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture
et de la Fondation Universitaire de Belgique

E 7000

Assemblée générale du 12 janvier 1964

Présidence de M. R. BRENÉ, *Président*



— La séance est ouverte à 15 h 15.

Présents: MM. R. BAURANT, H. BOMANS, R. BRENÉ, A. COLLART, J. COOREMAN, R. DAMOISEAU, G. DEMOULIN, P. DESSART, J. DE WALSCHÉ, A. FAIN, F. FRANÇOIS, W. HANSEN, E. JANSSENS, J. KEKENBOSCH, N. LELEUP, J. LEROUX, L. SARLET, C. SEGERS, A. VAN HOEGAERDEN.

Excusés: MM. E. COUSSEMENT, J. DELÈVE, E. DERENNE, H. DIRICKX, A. GILLARD, S.G. KIRIAKOFF, R. MAYNÉ, A. SOENEN, J. VAN DEN BRANDE.

M. R. BRENÉ, Président, prend la parole :

Messieurs et chers Collègues,

Avant de passer à l'ordre du jour, j'ai le devoir de vous communiquer une triste nouvelle qui m'est arrivée très tardivement et en toute dernière minute. Il s'agit du décès survenu le 18 août 1962, de M. Lucien BERLAND, sous-directeur honoraire du Labo-

ratoire d'Entomologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. M. BERLAND avait été fait membre honoraire de notre Société en 1947.

Je vous invite, Messieurs, à observer quelques instants de silence à la mémoire de cet éminent disparu.

Chacun a pu lire le compte rendu de l'assemblée générale du 13 janvier 1963; je souhaiterais recevoir toutes remarques éventuelles au sujet de la rédaction ou du contenu de ce rapport. (*Approuvé à l'unanimité.*)

Messieurs et chers Collègues,

L'année 1963, depuis quelques jours à peine, nous a tourné le dos et mes fonctions présidentielles m'invitent à jeter le regard traditionnel sur les événements qui se sont passés depuis l'an dernier à pareille époque.

Qu'avons-nous fait en obéissance à notre objet statutaire? Avons-nous conservé l'esprit d'observation et de recherche; avons-nous maintenu au moins intacte notre curiosité pour la rencontre du beau, de l'accueillant, du vivant? Avons-nous contribué d'une façon quelconque, spécialement par nos conversations, nos réunions, nos travaux, nos publications, à faire connaître ce qui nous entoure?

A ces questions, je n'hésite pas à répondre: oui; car c'est vous-même, Messieurs, qui m'y autorisez implicitement. L'activité d'une Société comme la nôtre est celle de ses membres. C'est vous qui avez meublé nos réunions par vos propos et votre enthousiasme; c'est vous-mêmes qui, par votre énergie soutenue, conférez à notre groupement sa haute physionomie; c'est encore vous qui, par vos observations, la qualité de vos publications, l'assiduité à nos assemblées, constituez la meilleure garantie de solidité de notre avenir.

J'exprime ici et avant toutes autres choses, ma profonde gratitude à tous nos membres car ils nourrissent de tant d'eux-mêmes notre chère Association. Je m'adresse ainsi, Messieurs, aussi bien à ceux qui ont le privilège de pouvoir faire carrière en Entomologie qu'à ceux que l'on appelle « amateurs » et qui sont souvent des travailleurs obscurs mais toujours animés par une curiosité débordante, sans cesse attentive aux spectacles de la nature.

Je me plais aussi à rendre hommage à l'activité des membres du Conseil d'Administration qui ont bien mérité de la Société, je les ai toujours trouvés au moindre appel; ils se sont montrés fort assidus aux assemblées où chacun a siégé avec autant d'esprit d'à-propos que de souci d'objectivité, de bon sens et de courtoisie.

Je leur adresse ici mes sentiments de cordiale gratitude.

Merci à notre tout dévoué secrétaire, M. DEMOULIN, dont la besogne obscure est souvent insuffisamment connue; ce n'est pas une sinécure que d'être secrétaire!

J'associe à M. DEMOULIN, M. FRANÇOIS qui a toujours accepté de bonne grâce de remplacer le secrétaire lorsque celui-ci était dans l'impossibilité momentanée de réaliser sa mission.

Mais que M. FRANÇOIS reçoive encore l'expression de nos sentiments combien reconnaissants pour le zèle, ou plus exactement, le dévouement avec lequel il règle tous les mouvements de notre bibliothèque; c'est là aussi une fonction dont on oublie bien souvent les multiples exigences.

Je remercie aussi et avec beaucoup de chaleur, M. MALHERBE, notre trésorier qui inlassablement, avec le même calme et une persévérance toujours égale, veille à la bonne tenue des comptes et quelquefois se fait de réels soucis devant les dépenses que la vie de la Société ose lui imposer.

Une pensée fort reconnaissante s'adresse également à MM. les Membres des diverses Commissions ainsi qu'à M. STREEL. Ils ont tous accompli leur tâche au sein de la Société avec autant de gentillesse que d'exactitude, de précision et de soin.

Nos remerciements vont également au Gouvernement et à la Fondation universitaire, qui, par leur appui financier, nous permettent de publier nos travaux. Un grand merci encore à la Direction de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, dont nous continuons à être les hôtes et à qui nous savons infiniment gré d'assurer la conservation et la bonne garde de notre patrimoine.

Le tome 99 des « Bulletin et Annales » a atteint cette année le chiffre record de 614 pages; 37 travaux originaux, d'un ensemble de 560 pages, ainsi que des comptes rendus de séances, communications diverses et analyses bibliographiques, d'un total de 54 pages, en ont constitué la substance.

L'année 1963 a vu enfin éclore, après combien d'efforts n'est-il pas vrai, le fascicule IV du « Catalogue des Coléoptères de Belgique ». Inutile de vous dire, mes chers Collègues, combien je suis heureux d'avoir pu inscrire cette publication au rapport de l'activité de la Société. On sait que cet imposant travail de 104 pages, intitulé *Chrysomeloidea Chrysomelidae* est paru sous la signature de notre éminent collègue Emile DERENNE. Il est question dans ce fascicule de 334 espèces certaines et de 100 probables ou douteuses. Toutes nos félicitations et toute notre gratitude vont à l'auteur de ce travail comme d'ailleurs aussi aux membres de la Commission du Catalogue ; je dois joindre à ceux-ci le nom de notre tout dévoué bibliothécaire, M. FRANÇOIS, chez qui le souvenir des annotations conventionnelles pour corrections d'imprimerie n'est pas prêt de s'estomper.

Nous avons accueilli parmi nous, cette année, un membre assistant, trois membres associés et quatre membres correspondants. Nous avons hélas à déplorer le décès d'un de nos membres honoraires : M. BERLAND.

En 1963, les réunions mensuelles se sont tenues régulièrement et ont été parfaitement suivies. Elles ont donné lieu à la présentation de nombreuses communications verbales, pleines d'intérêt et qui fréquemment ont suscité des discussions aussi vivantes que cordiales, touchant parfois à des domaines fort vastes et différents les uns des autres. Nous avons en outre pu assister à trois conférences très attrayantes. M. DEMOULIN nous parla (pour les besoins de la cause, en début d'avril) de ce qu'il avait appris de l'anatomie et de la biologie des Hexaptères. Ayant complété les données bibliographiques par ses hautes connaissances personnelles, il nous transporta avec beaucoup d'élégance et de savoir dans ce monde fantastique, ordonné et logique. En mai, nous recevions M. DECELLE, de retour de la République de Côte-d'Ivoire ; en une communication, magistrale de simplicité et d'esprit scientifique, il traça devant nous les phases de la lutte entre le caféier « Robusta » et *Xyleborus morstatti* ; après l'exposé, les horizons ivoiriens projetés sur toile nous ont tous ravis et ont rappelé à certains de nous les paysages d'antan.

Enfin ce fut en juin, qu'à la suite d'une invitation du dévoué Directeur du Laboratoire d'Entomologie de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, M. COLLART, nous avons pu écouter les considérations de M. LARDINOIS, calculateur principal

retraité de l'Institut royal météorologique d'Uccle, au sujet de la phénologie des insectes ; mu par un vif souci de rendre les renseignements météorologiques plus efficaces et plus utiles, le conférencier présenta son opinion sur les relations pouvant exister entre la météorologie et l'entomologie. MM. VANDEN BERGHE et LAWALRÉE, respectivement des « Naturalistes belges » et du « Jardin botanique » avaient tenu à assister à cette intéressante réunion.

J'exprime mes vifs remerciements à tous ceux qui ont animé par leurs exposés, leurs réflexions ou leur simple présence nos réunions de chaque premier mercredi du mois.

Cette année l'excursion annuelle eut lieu à Gembloux ; elle avait pour objet la visite de certains laboratoires de l'Institut agronomique de l'Etat, intéressés par des questions entomologiques. Il s'agissait des Centres dirigés par MM. LÉCLERCQ, ROLAND, VAN DEN BRUEL et moi-même. Trente-deux membres de notre Société avaient tenu à assister à cette manifestation au cours de laquelle eut lieu l'assemblée mensuelle. Chacun emporta la meilleure impression de cette journée instructive.

C'est au cours de la réunion du 6 novembre, alors que nous étions à Gembloux, que les membres présents ont tenu unanimement à se déclarer solidaires du mouvement en faveur de la défense et de l'érection en « Réserve d'Etat » du précieux site naturel qu'est la « Bruyère de Kalmthout ».

En mars, à la suite d'un vœu émis en assemblée mensuelle et ratifié par le Conseil d'Administration, j'avais écrit une lettre à M. le Directeur du « Commonwealth Institute of Entomology » à Londres, dans laquelle étaient exprimés nos regrets unanimes de voir la « Review of applied Entomology » renoncer à donner en texte original les titres des articles qu'elle recense. L'aimable réponse que nous avait adressée M. le Directeur E.O. PEARSON avait autorisé certains espoirs et nous nous devons actuellement, et avec quel enthousiasme, d'exprimer ici notre satisfaction et notre gratitude à la Direction de la revue pour avoir bien voulu reprendre presque entièrement, depuis septembre dernier, la ligne de son heureuse et ancienne tradition.

Le 28 septembre une délégation importante de notre Conseil d'Administration et de nos membres est venue s'associer à l'hommage que rendait la Société royale zoologique de Belgique à la mémoire de M. Marc DE SELYS-LONGCHAMPS qui fut membre de

notre Association pendant de très nombreuses années et que des liens étroits de parenté rattachaient à M. Michel-Edmond DE SÉLYS-LONGCHAMPS, premier président et membre fondateur de la Société Royale d'Entomologie de Belgique.

Les 26 et 27 octobre à Bruxelles et à Anvers, les Président et Vice-Président ont représenté notre Association aux journées académique et excursion de la Société royale zoologique de Belgique, qui fêtait sa centième année d'existence.

Le 15 octobre 1963, votre serviteur recevait une lettre de M. le professeur KIRIAKOFF, de l'Université de Gand, qui, on le sait, est membre et ancien président de notre Société. D'accord avec MM. les membres du Conseil d'Administration, j'ai décidé de porter l'objet de cette lettre à votre connaissance en la réunion statutaire de ce jour. M. KIRIAKOFF nous annonce qu'il offre à la Société Royale d'Entomologie de Belgique, en témoignage de sa sympathie dévouée, les quelques 2.000 exemplaires de Lépidoptères que lui avait légués le regretté M. GOETGHEBUER. Les insectes exposés aujourd'hui rappellent ce don et leur disposition est due, on le devine, à l'habituel dévouement de M. COLLART et de son équipe. Je propose que de chaleureux remerciements soient adressés à M. KIRIAKOFF et nous tenons à acter, dans le procès-verbal de cette assemblée statutaire, le geste de notre ancien président. Notre gratitude va également à M. COLLART qui a bien voulu s'engager à faire le nécessaire pour incorporer cette nouvelle collection à notre patrimoine, que garde si efficacement l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Par ailleurs, notre bibliothèque s'est sérieusement enrichie; M. FRANÇOIS vous en parlera tout à l'heure mais il voudra bien me permettre cependant de rappeler que M. le Recteur honoraire MAYNÉ qui est membre de notre Association depuis son enfance et qui est un de nos anciens présidents, fit le plus important don de livres et de revues — tant en volume qu'en poids — de cette année. Nous tenons à signifier ici à M. MAYNÉ combien nous lui en sommes reconnaissants.

Conformément aux exigences du règlement du Prix Adolphe CRÈVECŒUR, Messieurs, ce fut en janvier 1963 que fut portée à votre connaissance la composition de la Commission des rapporteurs; ils s'agissait de MM. DELÈVE, JANSSENS et MAYNÉ. Je me fais un devoir de signaler que ces Messieurs ont remis leur rapport au Conseil d'Administration dans les délais et sous la forme

exigés par le règlement du prix et je leur adresse tous mes remerciements pour la perfection avec laquelle ils ont rempli leur mission.

Par ailleurs, Messieurs et chers Collègues, c'est ce jour qui met fin au mandat présidentiel que vous m'aviez fait l'honneur de me confier il y a deux ans déjà. Lorsqu'on me demanda si j'étais d'accord de devenir vice-président pour être vraisemblablement président deux ans plus tard, j'ai hésité à dire oui pendant quelques minutes. Et puis, fixant convenablement et solidement mes deux pieds sur terre pour avoir les choses bien en face, je me suis dit — je vous l'avoue — et pourquoi pas? En réalité j'avais vu juste car ce n'est pas le président qui fait la Société, ce n'est pas lui qui la fait vivre. C'est vous, Messieurs, qui par votre amour de la nature, votre curiosité envers les choses vivantes, regardez avec des yeux toujours neufs le monde qui s'agite et qui, pour le plaisir et le bonheur de chacun, ne veut pas qu'on soit indifférent à ses mouvements. C'est vous, Messieurs, qui par votre savoir et votre enthousiasme apportez votre participation, petite ou grande peu importe, mais toujours efficace à l'immense moisson des faits à laquelle notre Société d'Entomologie se doit de collaborer; c'est ce qu'elle fait et c'est ainsi qu'elle continue à définir plus parfaitement sa propre physionomie et son éclat.

Aussi est-ce avec des sentiments de réelle et profonde gratitude qu'aujourd'hui, en fin de mon mandat présidentiel, je vous salue, Messieurs et chers Collègues, et je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance pour l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à siéger à la première place dans vos assemblées. Non seulement, je me suis instruit à vous écouter exprimer vos multiples points de vue sur les choses entomologiques et autres, mais encore avec quel plaisir, croyez-le je vous prie, je me suis toujours senti parmi vous, baigné par la spontanéité de votre bonne humeur et de votre enthousiasme. Voilà deux choses bien difficiles à rencontrer actuellement, dans notre monde moderne où il n'y a que bien peu de place, hélas, pour la beauté des choses de la nature et où la semence des biologistes et anatomistes est rare lorsqu'on veut qu'elle préserve intacte la curiosité intellectuelle.

A la fin de mon mandat présidentiel comme en début d'un nouveau, permettez-moi, Messieurs et très chers Collègues, de formuler des vœux de bonne santé et de prospérité pour notre vieille Société Royale d'Entomologie de Belgique et pour tous ses membres.

Une bonne année 1964, faite de joies et de satisfactions et par là, bien entendu, de nombreuses et précieuses captures entomologiques.

Après ces considérations et réexions un peu longues peut-être, je m'en excuse, puis-je me permettre, Messieurs, de vous suggérer de penser un peu avec moi au problème des relations existant entre les *Plantes-hôtes* et les *Scolytides*.

(Le texte de cette allocution est publié dans les pages réservées aux travaux originaux.)

Rapport de la Commission de vérification des comptes. — M. E. JANSSENS, parlant au nom de la Commission, confirme la parfaite tenue des comptes pour 1963.

Rapport du Trésorier. — M. R. MALHERBE, Trésorier, présente son rapport sur la situation financière de la Société, les comptes, et le projet de budget pour 1964. Il signale l'accroissement assez important de certaines dépenses, surtout en matière de publications. Cette hausse est due à la fois à une modification des tarifs d'imprimerie et à la publication, sous une nouvelle présentation, d'un ensemble de travaux occupant un nombre de pages presque double de celui des années précédentes (*Rapport approuvé.*)

Cotisation pour 1964. — Le taux des années précédentes est maintenu : 225 fr pour les membres associés résidant en Belgique ; 250 fr pour les membres résidant à l'étranger ; 50 fr pour les membres assistants.

Prix de vente des publications de la Société. — Ce prix reste fixé à 1 fr la page pour les publications courantes, et à 1,50 fr la page pour les publications devenues rares en stock. Le prix des *Mémoires* ne change pas. Le fascicule IV du *Catalogue des Coléoptères* (94. *Chrysomeloidea Chrysomelidae*) sera vendu au prix de 104 fr.

Suite à une remarque de M. E. JANSSENS, une discussion générale s'établit à propos de la nouvelle présentation des *Bulletin* et *Annales*. Les avis sont très partagés et diverses suggestions sont émises. Il semble que la majorité des auteurs de travaux originaux soient partisans de la nouvelle formule. Par contre, certains membres regrettent le retard dans la parution des comptes rendus de séances. D'autres encore s'inquiètent de savoir quelle est la part de responsabilité de la nouvelle présentation dans l'accroissement

du prix de revient des publications. En fin de débat, il est décidé de poursuivre l'expérience encore pendant un an, en apportant éventuellement diverses adaptations au système actuel, de manière à satisfaire le maximum de revendications tout en soulageant les frais de Trésorerie.

Rapport de la Commission de surveillance des collections. — Au nom de la Commission M. R. DAMOISEAU signale le parfait état de conservation de notre patrimoine entomologique.

Rapport de la Commission de contrôle de la Bibliothèque. — M. J. LEROUX, au nom de la Commission, déclare :

« Monsieur W. HANSEN et moi-même avons pu constater que les livres et périodiques de notre bibliothèque sont parfaitement conservés.

Nous remercions tout particulièrement l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et spécialement son Directeur pour le local mis à notre disposition.

Au cours de l'année 1963, M. FRANÇOIS a poursuivi son travail d'organisation de la bibliothèque et il s'est efforcé d'obtenir les numéros manquants de plusieurs périodiques.

Nous rappelons aussi que M. le professeur MAYNÉ a fait don à notre société d'un nombre impressionnant d'ouvrages. Nous tenons à l'en remercier encore tout particulièrement au nom de tous les membres.

Nous félicitons M. FRANÇOIS pour son dévouement inlassable et pour la façon dont il s'est acquitté de la tâche qui lui a été confiée. »

M. F. FRANÇOIS, bibliothécaire, fait rapport sur les accroissements de notre bibliothèque au cours de l'année écoulée, et donne quelques précisions sur le classement des ouvrages et périodiques qui lui sont confiés.

— L'Assemblée élit ensuite, par acclamation et à l'unanimité, M. C. SEGERS à la Présidence de la Société, en remplacement de M. R. BRENY, sortant et non rééligible. Elle confirme ensuite les mandats de MM. F. FRANÇOIS, J. LEROUX et R. MALHERBE, sortants et rééligibles, et élit M. J. KEKENBOSCH pour compléter le nombre statutaire des membres du Conseil.

Elle réélit ensuite MM. E. JANSSENS, S.G. KIRIAKOFF et H. SYNAVE à la Commission de vérification des comptes, et MM. R. DA-

MOISEAU et J. DELÈVE à la Commission de surveillance des collections.

— Le Conseil est chargé de rechercher un lieu à explorer en 1964.

Prix A. CRÈVECŒUR 1963. — M. BRENLY, Président, prend la parole :

Messieurs et chers Collègues,

C'est pour la seconde fois que la Société Royale d'Entomologie de Belgique va décerner le prix Adolphe CRÈVECŒUR.

Comme on le sait, le choix du lauréat repose à la fois sur une proposition de la Commission des Rapporteurs et sur une décision du Conseil d'Administration de la Société. MM. DELÈVE, JANSSENS et MAYNÉ ont bien voulu accepter d'être rapporteurs pour 1963. Qu'ils en soient une fois de plus remerciés.

Mais avant de parler, Messieurs, de l'œuvre qui a été retenue et de son auteur, je voudrais répondre à un engagement pris en décembre dernier au cours d'une réunion à laquelle assistaient MM. les membres du Conseil d'Administration et de la Commission du Prix.

Je souhaiterais selon le vœu émis unanimement en cette assemblée, que la proposition qui va être faite, soit discutée par les membres ici présents.

En 1962 les rapporteurs étaient MM. COLLART, COOREMAN et JANSSENS; en 1963, ils sont MM. DELÈVE, JANSSENS et MAYNÉ.

Sans porter atteinte à l'art. IV du règlement du Prix Adolphe CRÈVECŒUR, qui dit que le mandat des rapporteurs est renouvelable, nous pensons qu'il est hautement désirable que, parmi les membres constituant la nouvelle commission, il y en ait un au moins qui ait appartenu à la Commission de l'année précédente. Cette année c'est donc M. E. JANSSENS qui accepta de faire le « trait d'union » entre 1962 et 1963.

En agissant ainsi, la nouvelle Commission sera toujours fort utilement éclairée dans la délicate mission qu'elle a à remplir; nous pensons même que la connaissance des réflexions et discussions des rapporteurs ayant fonctionné un an auparavant, lui est indispensable.

Si vous êtes d'accord sur ce principe, Messieurs, les rapporteurs 1963 et les Membres du Conseil d'Administration proposent

que M. DELÈVE — qui a accepté de principe — soit le « gardien des légendes » pour 1964.

Messieurs,

Conformément au règlement de l'attribution du Prix, les rapporteurs de la Commission ont remis le 24 octobre dernier, le texte suivant, à la signification duquel se sont ralliés unanimement les membres du Conseil d'Administration (le document original est annexé à ce rapport).

« La Commission du Prix Adolphe CRÈVECŒUR, après avoir » examiné les travaux entrant en ligne de compte pour l'attribution de ce Prix, estime qu'il pourrait être décerné au mémoire » de M. L. SARLET, intitulé :

« *Iconographie des œufs de Lépidoptères belges - 2^e partie -* » *Heterocera, Bombycides et Sphingides* ».

« Ce mémoire, fort important, formera le tome XXIX des Mémoires de la Société Royale d'Entomologie de Belgique ».

« A Bruxelles, le 24 octobre 1963 ».

M. SARLET, Messieurs, chers Collègues,

Iconographie des œufs de Lépidoptères: étude dès lors de l'architecture du chorion qu'ont sculpté les cellules folliculaires de la pondreuse, plus simplement: observations approfondies et raisonnées des structures externes de l'œuf.

Vous avez pensé, M. SARLET, en voyant ces constructions si délicates parfois que le plus fin ciseleur aurait grand'peine à les imiter, à extraire de l'œuf des images qui vous permettent de définir votre art de bâtir, c'est-à-dire de consolider l'édifice taxonomique, d'en corriger parfois des imperfections et en certaines circonstances, de suggérer la recherche de matériaux plus efficaces.

Si le principe de la méthode n'est pas entièrement neuf, il est en tous cas fort heureusement et très utilement appliqué par vous-même.

Il m'est agréable, cher M. SARLET, de pouvoir vous dire ici combien nous sommes heureux, le Conseil d'Administration comme d'ailleurs aussi tous les membres de la Société — puisque ce sont eux qui ont choisi pour leur intégrité et leur esprit critique

les rapporteurs de cette année, de célébrer vos mérites et de les diffuser par la publication des pages du tome XXIX des Mémoires de notre Société.

Soyez chaleureusement félicité !

Je m'en voudrais, Messieurs et chers Collègues, de me borner à louer le lauréat de ce jour sur l'unique territoire de l'observation et du travail.

Il y a fort longtemps déjà qu'on a dit que l'iconographie et la poésie sont sœurs. Si l'iconographie fut définie par un archéologue comme étant la partie poétique de l'archéologie, nous pensons pouvoir dire aussi à notre tour, que l'iconographie est un aspect poétique de la lépidoptérologie.

Les papillons, par leur aspect et leurs métamorphoses, constituent un monde auquel la poésie a fait donner depuis des temps immémoriaux et par bien des peuples des noms étranges mais toujours expressifs d'idées symboliques et même mythiques. Le monde de ces insectes vous a conquis depuis longtemps, M. SARLET, mais parce que vous l'aimez, vous lui avez découvert un aspect bien particulier. Avez-vous déjà pensé que de telles révélations ne sont jamais le propre que de ceux qui observent avec amour ? En plus des entomologistes officiels, voyez-vous, il y a ceux dont la curiosité et l'enthousiasme débordant caractérisent la race. Ce sont les « amateurs ». Vous en êtes M. SARLET et nous nous en réjouissons beaucoup car ce sont eux qui, plus que quiconque peut-être, apportent la masse des matériaux de travail. Instinctivement vous avez accompli cette mission mais vous avez fait plus, vous avez construit.

Et je termine, cher M. SARLET, en vous offrant ce que matérialise annuellement le Prix CRÈVECŒUR et qu'accompagnent nos bien vives félicitations.

M. L. SARLET dit son étonnement et sa joie à la fois, de voir couronner un travail que, remarque-t-il, il n'aurait jamais pensé être un candidat possible pour le Prix A. CRÈVECŒUR. Il exprime tous ses remerciements à la Commission du Prix et au Conseil d'Administration pour l'honneur accordé à son travail.

— La séance est levée à 18 h 15.

Assemblée mensuelle du 12 janvier 1964

Présidence de M. SEGERS, *Président*

— La séance est ouverte à 18 h. 30.

Le Président commence par présenter aux membres ses meilleurs vœux pour 1964. Il donne lecture de la composition du Conseil pour 1964.

MM. C. SEGERS, président
G. DEMOULIN, vice-président
F. FRANÇOIS, secrétaire
R. MALHERBE, trésorier
J. KEKENBOSCH, bibliothécaire et secrétaire-adjoint
J. LEROUX, membre
W. HANSEN, membre.

La commission de contrôle de la bibliothèque est composée de MM. LEROUX et HANSEN.

La commission du Prix CRÈVECŒUR pour 1964 sera constituée par MM. J. DELÈVE, R. BRENY et J. VAN DEN BRANDE.

Correspondance. — 1. Une lettre circulaire du 31 décembre 1963 du Service Belge des Echanges internationaux nous avise de ce que, par manque de personnel, elle se voit obligée de suspendre la transmission des publications scientifiques et littéraires. Cette mesure est de nature à léser les intérêts de la Société et par la désorganisation qui en résultera et par les frais considérables d'affranchissement postal qu'elle entraîne.

Il est décidé qu'une lettre sera adressée au Ministère de l'Education nationale et de la Culture, pour demander que tout soit mis en œuvre pour que le Service des Echanges reprenne ses activités.

Le droit à la transmission des « échanges » par l'intermédiaire du S.B.E.I. nous est acquis en vertu de la loi du 11 janvier 1889 portant approbation des conventions pour les échanges internationaux des documents officiels et des publications scientifiques et littéraires, (art. 7 de la Convention générale).

2. Notre collègue, M. MARNEF, a envoyé du Chili ses vœux de nouvel-an à la Société, au conseil et à tous les membres et amis.